

Bulletin de la Paroisse française de Thoune

Contact



Juillet-Août 2026

63^{ème} année

A noter:



DIMANCHE 5 JUILLET

Cérémonie pour le 75ème anniversaire de la chapelle.

Le culte aura lieu à 10h00 et sera suivi d'un apéritif-dîatoire dans le préau de la Maison de paroisse.

Ce numéro de Contact contient l'histoire plus que centenaire de notre paroisse française, exposée en 1988 par M. Max Cruchaud qui présidait les destinées de la Communauté de l'époque.



Dimanche 16 août : pique-nique chez Marceline

Vendredi 28 août : souper des octogénaires.



Le mot de notre pasteur

LÀ OÙ DEUX OU TROIS SONT REUNIS ...

Dès l'aube du christianisme, les croyants en Jésus-Christ se sont rassemblés entre eux pour rendre un culte à leur Seigneur. Il y eut un temps mixte où les disciples continuèrent à se rendre au Temple de Jérusalem pour exprimer leur foi, certes, mais cela n'était plus avec la même spiritualité. A partir de la Pentecôte, ils surent que leur culte ne pouvait plus s'identifier à celui du judaïsme. D'ailleurs ils furent très vite en butte aux persécutions de la part des autorités religieuses juives, ce qui fit qu'ils se replièrent sur eux-mêmes pour ne pas attirer l'attention inutilement. Seul leur zèle à prêcher le Christ ressuscité les poussa à témoigner ouvertement sur la place publique.

Lorsque les premiers martyrs tombèrent pour leur foi au Seigneur, leurs tombes devinrent un lieu de rendez-vous pour prier et célébrer entre eux la Résurrection. Un peu plus tard, à Rome par exemple, les chrétiens persécutés se rassemblèrent dans les catacombes pour rendre grâce au Christ. C'est sur le tombeau de ceux exécutés pour avoir été fidèles au nom de Jésus qu'ils partagèrent alors la Sainte Cène. Ils s'étaient souvenu des Paroles du Fils de Dieu et se Les transmettaient : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, Je suis au milieu d'eux ! »

Les siècles passèrent et le christianisme se répandit dans tout l'empire romain, avec des périodes sombres et avec des périodes heureuses. Au moment où la foi chrétienne fut officialisée, les fidèles construisirent des lieux de rassemblement que furent les églises (= le bâtiment). Le nom donné à ces endroits de culte reprit celui de « Eglise » qui signifie assemblée de ceux qui ont été appelés (= la communauté).

Certaines églises prirent à un certain moment donné des dénominations différentes, telles que cathédrale ou collégiale, chapelle... selon l'importance qui devait les qualifier, une cathédrale étant l'église où l'évêque avait son siège, donc habitait le lieu même, la collégiale désignant l'église où un collège de religieux célébrait ses

offices, ou encore le chapelle tout en possédant un autel, mais étant plus petite, rassemblait une communauté plus restreinte...

Il y a 75 ans, la petite communauté protestante francophone de Thoun inaugurait sa chapelle pour rassembler tous ces romands installés dans cette ville et dans ses environs. Jusqu'alors, un peu à l'image de l'Eglise ancienne des premiers siècles, les fidèles francophones célébraient leur culte chez l'habitant. On connaît les exemples des assemblées de Corinthe ou d'Ephèse...

Avec l'édification de notre chapelle notre communauté romande a pu s'identifier à une paroisse à part entière et alors développer une vie paroissiale qui jusqu'à aujourd'hui ne dément pas l'intérêt de ses membres. Cette chapelle est un lieu authentique de rassemblement, de partage spirituel, de liens d'amitié solides et d'échanges vitaux pour tous ceux qui se sentent quelque peu coupés de leurs racines romandes. Notre communauté forme en vérité une famille où chacun a sa place et compte l'un pour l'autre. A cela s'ajoute le fait qu'il est bon de se savoir bien agréé et parfaitement accueilli au sein de la Paroisse générale de Thoun.

Là où deux ou trois sont réunis au nom du Seigneur et au milieu de qui Il a Sa place n'est pas un vain mot, ce n'est pas juste un verset biblique, mais une réalité que notre paroisse vit tout particulièrement depuis la construction de cette chapelle à laquelle nous tenons tant !

Alors rendez-vous au 5 juillet à 10 heures pour un culte d'action de grâces à notre Seigneur qui reste la cheville ouvrière de cette belle réalisation !

Votre pasteur, Jacques Lantz

* * * * *

Collectes des mois de juillet-août:

5 et 19 juillet : Collecte pour l'Eglise des vallées vaudoises du Piémont

2 août : Collecte pour Pro Hispania

16 août : Collecte synodale pour le dimanche de la Bible

Le Conseil de paroisse vous remercie pour votre générosité

L'HISTOIRE DE NOTRE PAROISSE FRANCAISE

**Exposé de M. Max Cruchaud, président de paroisse,
présenté au Rassemblement paroissial du dimanche 1er
mai 1988**

(En ce mois de la célébration du 75ème anniversaire de la construction de la chapelle romande, nous profitons de l'occasion pour nous plonger dans nos archives et faire ressurgir le récit, vieux de près de quarante ans, qui retrace l'histoire aujourd'hui plus que centenaire de notre communauté francophone.

A l'époque de sa rédaction, M. Cruchaud qui présidait le Conseil de paroisse d'alors faisait déjà remarquer le vieillissement de notre Communauté.

Regardez où nous en sommes aujourd'hui avec notre foule d'activités tout autour du calendrier : qui aurait pu imaginer que 38 ans se sont écoulés depuis l'exposé de M. Cruchaud que voici ..)

Ce n'est aujourd'hui (n.d.l.r 1er mai 1988) pas la première fois que les protestants romands de Thoue se réunissent pour célébrer un anniversaire. Le 31 octobre 1943, la Communauté protestante romande fêtait les 25 ans de sa fondation. En effet, le 18 septembre 1918, les protestants de langue française, réunis en assemblée présidée par le pasteur Charles Vuilleumier de Berne, décidèrent la création d'une Communauté reconnue par la paroisse réformée de Thoue.

Des cultes en français avaient lieu à Thoue dès le début du siècle. La famille de Rougemont, propriétaire du château de Schadau, faisait venir durant l'été un pasteur qui prêchait à l'Eglise de Scherzligen. Après le départ de la famille de Rougemont, la Société évangélique de Genève reprit la charge des cultes français d'été. Elle y renonça au début de la guerre mondiale de 1914. Mais dès 1912, à la requête de Mme Grob, une Cévenole devenue Suissesse par mariage, les deux pasteurs de l'Eglise française de Berne, Oscar Roemer et Charles Vuilleumier, assurèrent durant l'hiver un culte par mois qui se tenait à l'Unterweisungshaus, au Schlossberg. En été, les

cultes dominicaux à Scherzligen étaient présidés aussi par les pasteurs du Jura et par le pasteur Graf de Thoune.

Le nombre des Romands augmentant par l'extention des établissements fédéraux et de quelques industries, le besoin d'un rassemblement s'accrut et se concrétisa à l'assemblée du 18 septembre 1918. La nouvelle Communauté, avec un comité de cinq dames et cinq messieurs, était présidée par M. Alfred Müller, chef du bureau du tourisme de Thoune. Elle eut la tâche de trouver les moyens financiers pour couvrir les frais des cultes. Les pasteurs de Berne accordèrent gracieusement dès 1949 un second culte mensuel pendant l'hiver, mais l'Unterweisungshaus devenant trop petite pour les cultes, la Communauté loua pour 300 Frs par an la salle de l'ancien Hôtel de la Croix-Bleue, propriété de la Maison de commerce de fromage Gerber. Quelques-uns d'entre vous, Mesdames et Messieurs, ont sans doute gardé le souvenir de cultes subis dans une salle enfumée par un fourneau à bois. Les cultes d'été se donnaient comme auparavant à Scherzligen. M. Fritz Studer, industriel fondateur de la Fabrique de machines de Steffisburg, dirigeait dès 1913 un chœur d'Eglise et tenait le piano ou l'harmonium aux cultes. Les fidèles étaient convoqués par des cartes remises de porte à porte.

Une première vente de la communauté, en décembre 1921, fut un succès et permit l'achat de psautiers et d'un harmonium. Les finances étaient un soucis constant. La Communauté vivait des dons de ses membres, des collectes faites à domicile par son caissier. La paroisse de Thoune elle-même étant dans une situation financière tendue, accorda avec peine un subside annuel de 100 Frs qu'elle éleva dès 1941 à 200 Frs.

Le pasteur Charles Vuilleumier, décédé en décembre 1937, fut remplacé par le pasteur René Hemmeler, mais les deux pasteurs de Berne, surchargés par l'accroissement de la population, proposaient la création d'un troisième poste pastoral à Berne et d'un poste pastoral indépendant pour les Romands de Thoune, d'Interlaken et de Berthoud. Une assemblée extraordinaire de la Communauté, le 25

mars 1946, en présence de délégués de Berthoud, du Conseil de paroisse de Thoune et de l'Eglise française de Berne, vota à l'unanimité la résolution suivante:

- Considérant que les dites Communautés, les prédications périodiques mises à part, sont actuellement privées de toutes les activités d'un ministère pastoral normal,
- que les prédications périodiques actuelles sont une charge trop lourde pour les pasteurs de Berne, et que ceux-ci ne peuvent les maintenir qu'au détriment de leur propre paroisse,
- que le nombre des Romands des dites villes a beaucoup augmenté pendant les dix dernières années,
- que dans l'Oberland en général et à Spiez et Interlaken en particulier les Romands sont dans l'impossibilité d'avoir une aide spirituelle dans leur langue maternelle,

l'Assemblée charge le Comité de la Communauté de remettre une demande pressante au Conseil synodal de l'Eglise nationale du Canton de Berne pour la création d'un poste pastoral pour les villes de Thoune, Berthoud et leurs environs.

Le Conseil synodal répondit favorablement et adressa une requête d'urgence au Conseil exécutif du Canton pour la création d'un poste de pasteur suffragant. Le Conseil exécutif y donna suite. Mais les finances étaient entièrement à la charge des Communautés et un contrat établit leurs contributions. Une somme annuelle totale de 8'100 Frs était prévue pour le salaire et le logement du suffragant.

Le Conseil synodal soutenait chaleureusement la candidature du pasteur René Vuilleumier, pasteur bilingue à Laupen, âgé de 30 ans, et relevait en particulier, parmi les qualités du candidat, son caractère agréable ! M. Vuilleunier, malgré les conditions financières modestes qui lui étaient offertes, et malgré les appels flatteurs d'autres paroisses, opta pour Thoune et fut élu par le Conseil de la paroisse de Thoune le 1er décembre 1941.

Le poste de pasteur suffragant n'était que provisoire et devait être confirmé chaque année. aussi les démarches reprirent-elles pour

obtenir un poste de pasteur auxiliaire que l'Etat prenait en partie à sa charge. Le 1er juin 1948, le Conseil exécutif décida la création d'un tel poste.

Une vente de la communauté à Schadau, en septembre 1948, rapporta la belle somme de 9'000 Frs, que le Comité destina à la construction d'une église. mais le conseil de paroisse de Thoun, dans lequel la communauté avait son délégué, discutait alors la subdivision de la grande paroisse en cinq secteurs, dont la Communauté serait l'un d'eux. Il projetait la construction de la Maison de paroisse dans laquelle nous nous trouvons et proposa généreusement d'y adjoindre une chapelle qui serait mise à la disposition de la Communauté. Les crédits furent votés en 1950. La chapelle fut inaugurée par un culte le 8 juillet 1951, l'inauguration de la Maison de paroisse étant reportée en septembre.

En cette année 1951, le Comité se réorganisa en Commission de la Communauté et deux pionniers se retirèrent :

- M. Fritz Studer, directeur du chœur de la Communauté et harmonisateur, un organiste harmonieux, si vous préférez, laissa, après 40 ans de services bénévoles, la place aux organistes de la chapelle engagés par la paroisse de Thoun.
- M. Louis Pointet, père de Mme Jeannet, se retira après 32 ans du comité, dont 6 de présidence après M. Müller. Président débordant d'enthousiasme, il téléphonait au pasteur de bon matin, avant de se mettre au travail, pour lui faire part de ses réflexions quant aux affaires de la Communauté. Il ne m'est jamais arrivé de troubler ainsi la quiétude matinale de nos pasteurs, ni la mienne !

Un troisième poste pastoral ayant été accordé à l'Eglise française de Berne, M. Vuilleunier reçut en 1952 un appel à poser sa candidature. Il s'y décida après avoir pris l'avis de la Commission et fut élu à Berne. La Communauté s'était enrichie par la présence permanente durant six ans d'un pasteur apprécié. Le poste pastoral à Thoun fut mis au concours. Parmi les candidats qui se présentèrent, ce fut le pasteur bilingue René Diacon venant de

Strasbourg qui fut choisi et nommé.

Installé en février 1953, M. Diacon poursuivit dans le même esprit le travail de ses prédécesseurs. Il fut chargé en plus d'une partie de l'aumônerie de la place d'armes de Thoun.

La Communauté se portait bien. Le groupe d'hommes dirigé par M. Gustave Mérenat et le groupe des paroissiennes organisaient des conférences, les travaux des dames de la couture étaient destinés aux Missions; quatre dames se consacraient à l'Ecole du dimanche, l'enseignement des catéchumènes restait du domaine du pasteur qui, répétons-le, avait la charge des cultes dans les communautés d'Interlaken, de Berthoud, de Langnau, au sanatorium d'Heiligenschwendi et au pensionnat d'Iseltwald.

Le pasteur retraité Willeumier (avec W), habitant Hilterfingen, prêcha durant plusieurs années bénévolement lors des congés des pasteurs de la Communauté.

De nouvelles démarches de la Commission et du Conseil de paroisse de Thoun aboutirent en 1959 à la nomination de M. Diacon comme pasteur titulaire, désormais rétribué entièrement par l'Etat. Mais la joie de cette nomination fut ternie par le décès de Mme Diacon.

Les ventes annuelles de la Communauté étaient une occasion bienvenue de rassembler les membres. Les relations s'étendaient aussi à l'extérieur. Des délégations assistaient aux rencontres des Eglises françaises en Suisse alémanique. Il subsistait aussi un lien avec les paroisses du Jura.

En 1962, la Communauté dut se séparer de son pasteur. M. Diacon, qui s'était remarié, et fut appelé par la paroisse de Grandval. A la nouvelle mise au concours, répondit un seul candidat. M. André Lavanchy, pasteur de l'Eglise vaudoise, désirait après quelques années d'interruption, reprendre le ministère pastoral. Elu après son agrégation au clergé bernois, il fut installé le 13 janvier 1963.

Programme pour juillet et août 2026

Cultes à la chapelle romande, Frutigenstrasse 22, Thoune

Dimanche 5 juillet à 10h00	Culte à la chapelle Pasteur Jacques Lantz. Sainte Cène. Participation des flûtistes Cérémonie pour le 75ème anniversaire de la construction de la chapelle
-------------------------------	--

Dimanche 19 juillet à 9h30	Pasteur Jacques Lantz.
-------------------------------	------------------------

Dimanche 2 août à 9h30	Pasteur Jacques Lantz. Sainte Cène
---------------------------	---------------------------------------

Dimanche 16 août à 9h30	Pasteur Jacques Lantz. Pique-nique chez Marceline Voumard après le culte.
----------------------------	---

Activités de la paroisse :

Sans autre indication, à la maison de paroisse, Frutigenstrasse 22

Flûtes:	Vacances d'été dès le 6 juillet. Pour la reprise, voir avec la directrice.
---------	---

Etude biblique:	Le jeudi 2 juillet à 14h30.
-----------------	-----------------------------

Jeux et Fil d'Ariane:	Juillet et août : vacances. Reprise en septembre.
-----------------------	--

Agora:	Reprise en novembre.
--------	----------------------

Vendredi 28 août:	Souper des Octogénaires dès 17h00
-------------------	-----------------------------------

Interlaken, Langnau
Et Frutigen :

Dorénavant culte unique à la chapelle de Thoune pour les membres de la communauté française, qui sont cordialement invités.

Les personnes de langue française qui souhaitent la visite du pasteur, sont priées de s'annoncer chez lui, tél. **078/919 62 42**. Si M. Jacques Lantz n'est pas atteignable, **le numéro d'urgence 079 368 80 83** vous relie avec un membre du conseil de paroisse qui vous mettra en contact avec un pasteur.



(suite de la page 9) D'emblée, M. Lavanchy déplora la faible présence de la Communauté dans la presse. Un propre bulletin serait mieux à même que "La Vie protestante" de parler des activités de la Communauté et présenter un éditorial de réflexion. Il serait un lien entre les membres et entre les Communautés-soeurs et remplacerait les circulaires et convocations personnelles envoyées régulièrement. La Commission tenta l'aventure, et un premier bulletin, paru en avril 1963 en 330 exemplaires trouva un accueil encourageant. La décision fut prise de récidiver, et le deuxième numéro parut au début de mai sous le titre "Contact", titre choisi parmi douze propositions. "Contact" répondait à un besoin réel et nous avons aujourd'hui (n.d.l.r en 1988) le plaisir de fêter son quart de siècle. Le titre "Contact" ne pouvait avoir été choisi plus judicieusement.

Les groupes de la Communauté prospéraient et, à la fête de Noël, l'Ecole du dimanche chanta une cantate composée par notre organiste d'aujourd'hui Guy Bovet.

La réorganisation de la paroisse de Thoune avait fait du chemin, ses quatre secteurs devenaient des paroisses autonomes et la Communauté romande la cinquième paroisse sous la future appellation : "Eglise nationale réformée évangélique du Canton de Berne, Paroisse française de Thoune".

La dernière assemblée générale de la Communauté du 14 janvier 1966 décida notre adhésion comme Paroisse française à la fédération des paroisses de Thoune. L'ancienne Commission de la Communauté devenait le Conseil de paroisse qui fut élu à l'assemblée générale du 5 février 1967, comprenant sept membres des communes voisines ayant voix consultative.

Selon le règlement ecclésiastique, seuls les paroissiens habitant la commune politique de Thoune avaient le droit de vote au Conseil de paroisse et aux assemblées.

Comme nouveaux membres de Thoune furent élus Mme Schommer et

votre serviteur (n.d.l.r M. Cruchaud) qui, puis par surprise accepta la présidence à la condition que le président démissionnaire de la Communauté, M. Bovet, veuille encore l'assister quelques temps. Un règlement de paroisse fut mis en chantier et adopté en 1970, année au cours de laquelle la chapelle fut dotée de nouvelles orgues.

Nous étions aussi devenus la cinquième paroisse réformée de Thoue. Déjà au temps de la Communauté, les relations avec la paroisse de Thoue étaient excellentes, et nous bénéficions toujours de la bienveillance de la paroisse générale, à l'activité de laquelle nous collaborions pleinement, tout en gardant notre spécificité.

Ainsi, entre autres, sommes-nous la seule des paroisses qui offrons le vin aux services de Sainte-Cène. En 1946, le Comité de la Communauté avait introduit le vin sans alcool, pour se conformer aussi à l'usage de la paroisse de Thoue. Mais au bout de quelques mois, dès l'arrivée du pasteur Vuilleumier, l'argumentation qui se référait aux Noces de Cana préfigurant la Sainte-Cène, l'emporta, et c'est par 5 voix contre 3 et une abstention que le Comité en revint au vin naturel.

Une santé ébranlée avait contraint M. Lavanchy à renoncer en mai 1968 au ministère pastoral. Aucun candidat ne répondit à la mise au concours. Ce n'est qu'à la fin de l'année que le pasteur Adrien Morel, qui venait de terminer ses études et faisait une suffragance à Londres, eut connaissance de l'annonce et posa sa candidature. Il fut élu le 15 décembre 1968.

L'intérim avait été assuré en grande partie par le pasteur Henri Keller. Pasteur bilingue prenant sa retraite, il venait d'Yverdon s'établir à Thoue et se mit dès l'abord à la disposition de notre paroisse. Jusqu'à son décès en 1978, il remplaçait régulièrement notre pasteur et nous le considérions comme le second pasteur de la paroisse.

Les groupes paroissiaux se maintenaient. L'école du dimanche, en 1971 encore comptait 17 enfants. Quelques élèves suivaient les leçons de catéchisme. Cependant dès 1974, le groupe d'hommes tomba en sommeil. Appelé par la paroisse de Reconvilier, M. Morel nous quitta au printemps 1974 et remis le flambeau au pasteur Marcel Jeannet qui venait du village voisin de Malleray.

Au cours des ans, la Communauté, puis la Paroisse reçurent plusieurs legs qui permirent en particulier d'apporter quelques améliorations à la chapelle. Mais le 6 novembre 1975, la paroisse eut la surprise d'apprendre que Mme Andrée-Jeanne Engel-Dumartheray, qui, après son mari, avait tenu la bijouterie de la Freienhofgasse, léguait à la paroisse française une somme de 100'000 Frs, dont "les intérêts serviront à maintenir un meilleur contact entre les membres en leur procurant de nombreuses rencontres et distractions et aidant ceux qui pourraient en avoir besoin".

Le testament fut en partie contesté et le legs ne nous a été accordé qu'en 1979. Nous en bénéficions aujourd'hui.

M. Jeannet avait perdu son épouse en 1978 et retrouva l'an suivant une compagne parmi ses paroissiennes. Des ennuis de santé le contraignirent à prendre sa retraite en été 1981. Allait-il avoir un successeur ? Une grande pénurie de pasteurs préoccupait le Conseil synodal. Les pasteurs Morel et Jeannet avaient repris toute la tâche de leurs prédécesseurs. Mais le poste pastoral français à plein temps était-il encore justifié à Thoun ? Plusieurs solutions étaient examinées par le Conseil synodal, en particulier un ministère pastoral relié à l'Eglise française de Berne. Pourtant le poste pastoral fut confirmé. Le pasteur Francis Gschwend, secrétaire romand de l'EPER, répondit à l'appel de la paroisse et fut élu.

L'année 1981 fut importante pour notre paroisse. A l'exemple de l'Eglise française de Berne, nous fîmes la demande d'accepter comme paroissiens de plein droit les Romands qui le désiraient, rattachés jusqu'alors légalement aux paroisses de leur domicile, à Steffisburg, Hilterfingen, Sigriswil, Spiez et Thierachern.

Cette extension de notre paroisse consolidait son existence-
Un nouveau décret de l'Etat obligeait les pasteurs à prendre, comme tous les autres fonctionnaires cantonaux, leur retraite à 65 ans. M. Gschwend nous quitta ainsi en 1985 déjà.

La paroisse française de Thoue, dont l'existence autonome est reconnue par l'Etat dès 1985, retrouva un pasteur qui venait de Porrentruy. Et nous assistons avec joie, par l'initiative de M. et Mme Charpié, à la renaissance du Choeur d'Eglise de l'ancienne Communauté.

Ce bref aperçu historique s'est borné à citer quelques noms de pionniers seulement. Mais nombreux sont celles et ceux dont le dévouement a assuré la continuité de l'ancienne Communauté et le maintien de la nouvelle Paroisse. Rendons hommage à tous ces pionniers, dont fit aussi partie M. Charles Dubois qui démissionna pour raison de santé en 1973 après 40 ans d'activité, présida 7 ans la Communauté et fut durant 8 ans l'un des deux délégués de l'ancienne grande paroisse de Thoue au Synode cantonal. Citons aussi le premier secrétaire, M. Max Schlaefli, M. Henri Bovet, encore des nôtres, actif dès la constitution de la Communauté qu'il présida les dernières années, M. Christophe Le Grand, Melles Grob et Rytz, les premières monitrices, et j'en oublie.

Il fallut toute la ténacité, l'engagement total du Comité et de la Communauté et de la Commission de la Communauté pour obtenir la réalisation de leurs vœux, la reconnaissance officielle d'une communauté vivante.

On parle souvent avec regret du vieillissement de notre paroisse..
Mais qui donc parmi vous, Mesdames et Messieurs, pourrait se permettre de parler aujourd'hui de déclin ?

Affermir notre cohésion pour affirmer notre présence.

Prenant exemple de l'ardeur des pionniers, notre paroisse assurera son avenir en gardant cet esprit communautaire qui lui valut sa survie.

Max Cruchaud.

Les jeux de l'été (proposés par M. Lantz)

1. De toutes les couleurs...

De quelle couleur sont les dents des castors ?

De quelle couleur est la langue de la girafe ?

On devient ... comme une pivoine

Les couleurs du drapeau français ?

On devient... de rage

Une personne qui a des cheveux ... comme les blés

Organisation qui lutte contre l'alcoolisme : la croix ...

On dit d'une couleur qu'elle peut être ... paille

Autrefois, on avait des centimes ...

Avoir un teint frais et juste un peu coloré, est un teint de ...

La nuit tous les chats sont ...

On définit une couleur comme étant un ... roi

Qualificatif d'un ... bouteille

Une nuance appelée ... souris

Des cheveux de jais sont...

2. Des membres de la famille...

Le ... Noël !

L'... d'Amérique

Le ... à la mode de Bretagne

Le mari de ma sœur est mon...

Il existe de faux ...

La ... du petit Chaperon rouge

La ... Michel qui a perdu son chat

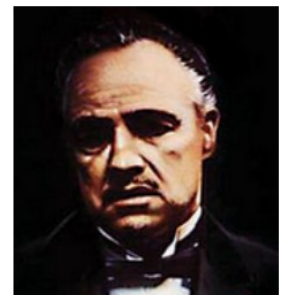
La femme de mon frère est ma ...



La femme de mon fils est ma ... Le fils de mon frère est mon ...

Le mont-de-piété (caisse de crédit municipal) est aussi appelé ma ...

Dans la mafia il y a toujours un...



3. Les armoiries des cantons suisses... Quel canton a un personnage sur son drapeau ?

Quels cantons ont un animal (7) ?

Quels cantons ont du bleu (6) ?

Quels cantons ont une crosse d'évêque (3) ?

Combien d'étoiles sur le drapeau du Valais ?

Quelles couleurs différencient les drapeaux de Fribourg et de Soleure ?

Quels cantons ont du jaune (7) ? Quels cantons ont du vert (4) ?

Quels cantons ont une croix (2) ?

Quels cantons ont une clef (3) ?



4. Personnages Illustres...

Sa Sophie a eu bien des malheurs

Son collier lui a coûté la tête

L'astre du jour fut sa référence

Sa pointe fait partie du massif du Mont Blanc

Sa ceinture de bananes fit fureur au music-hall

Son livre « Bonjour Tristesse » la lança dans la littérature

Appelé le « Bien-Aimé », ce roi donna son nom à un style de meubles

On le reconnaît à son arbalète et à sa pomme

Il finit sa vie en exil à Sainte-Hélène

Reine qui fut la grand'mère de presque toutes les cours d'Europe.

Homme politique britannique qui ne sortait jamais sans son parapluie !

Il fut célèbre pour ses fables



5. Dans quel canton suis-je quand je vais ...

A Moléson

Au creux du Van

Aux chutes du Rhin

A Ragatz

Sur les Mythen

A Einsiedeln

Dans les gorges du Schoellenen

Au lac de Sils

Sur le Weissenstein

Dans les gorges du Taubenloch



6. Compositeurs, lequel a écrit la musique de...

La 5e symphonie

Les 4 saisons

La Flûte enchantée

La Passion selon Saint Matthieu

Les valse viennoises

La truite

Le Boléro

Les Nocturnes

Le Barbier de Séville

Les Lieds



7. Des animaux...

Je creuse des galeries sous la terre

Je plane royalement en la nue

Je suis cause de la chute d'Adam et Eve

On dit que je suis mal léché

Je suis le meilleur ami de l'homme

On prétend que dans un magasin de porcelaines je casserais tout

Selon la légende je pondrais des œufs d'or

Je suis l'hybride d'un âne et d'une jument

Je suis en plumes autour du cou d'une dame élégante

Je porte un titre de noblesse

Bon été !

J.L.

PRIERE

Seigneur, que serions-nous sans Toi ?

C'est Toi qui nous prodigues tant de bontés que nous ne savons pas
toujours apprécier ni reconnaître...

C'est Toi qui traces un chemin devant nos pas, que nous ne savons
pas toujours emprunter...

C'est Toi qui sais mieux que nous-mêmes ce qui est bon pour nous,
mais parfois nous en doutons...

C'est Toi qui nous fais confiance le premier, mais nous ne savons pas
Te la donner en retour...

C'est Toi qui nous apprends comment vivre en nouveauté de vie, alors
que nous continuons sans autre avec nos habitudes...

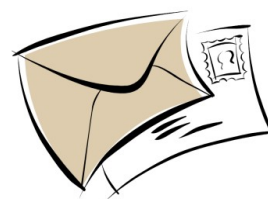
Seigneur, nous Te bénissons d'être immuable dans Ton amour pour
nous et de continuer à croire en nous !

Amen.

J.L.



Adresses utiles



Pasteur Jacques Lantz
Chemin Pré aux Fleurs 8
1470 Estavayer-le-Lac
031 972 33 12, 078 919 62 42

Permanence pour les services funèbres

En cas d'absence de notre pasteur, le numéro suivant vous relie avec un membre du conseil de paroisse qui vous mettra en contact avec un pasteur : **Tél : 079 368 80 83**

Notre Caissière

Mme. Erika Gisler, Schönbergstrasse 57, 3654 Gunten
Tél. 033/251 42 89 / portable : 078/861 64 01

Présidente du conseil de paroisse

Marceline Voumard, Elsterweg 4C, 3603 Thoun
Tél. 079 222 90 14
marce.voumard@bluewin.ch

Contacts (pour la mise en page)

Pierre Charpié, Chemin du Levant 147, 1005 Lausanne
Tél. 079 404 42 78,
pierrecharpie@bluewin.ch

Code IBAN de la paroisse : CH78 0900 0000 3001 9890 1

Changements d'adresse (registre et Contact) : à adresser à :
Josette von Känel, Gässli 12, 3711 Mülenen, 079 482 09 82